

La RADEEJ poursuit la mise en œuvre de son plan d'urgence visant à préserver les ressources en eau

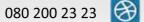


للتواصل معنا؛

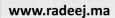














RADEEJ









ADEEJ

La RADEEJ poursuit la mise en œuvre de son plan d'urgence visant à préserver les ressources en eau



La Régie autonome intercommunale de distribution d'eau, d'électricité et de gestion d'assainissement liquide des provinces d'El Jadida et de Sidi Bennour (RADEEJ) réaffirme son engagement à poursuivre sa stratégie visant une gestion idoine des ressources en eau notamment avec le développement urbain et la croissance démographique que connaissent les deux provinces.

Face au stress hydrique que connaît le Royaume, et afin de rompre avec toutes les formes de gaspillage et d'exploitation anarchique et irresponsable des eaux, la régie a pris des mesures pour faire face à la rareté de l'eau et la préservation des ressources hydriques.

Parmi les mesures prises, les expertises opérées au niveau du réseau, l'action visant à renouveler et la restructuration de ce réseau, outre la réhabilitation des réservoirs pour lutter contre les éventuelles fuites, poursuit la même source, notant qu'il s'agit de 9 réservoirs répartis entre la province d'El Jadida (6) et la province de Sidi Bennour (3).

La RADEEJ a procédé à l'intensification des efforts et campagnes visant à détecter les fuites, précisant que la longueur du réseau inspecté quotidiennement est passée de 3,5 Kilomètres à 6 KM, tout en veillant à la célérité dans la réparation des fuites détectées.

Dans le but d'améliorer la gestion du réseau, la régie a oeuvré à réduire la pression sur ledit réseau notamment durant la nuit, tout en focalisant ses efforts sur la lutte contre les infractions liées au raccordement illégal au réseau.

Au niveau de son prochain plan stratégique, la RADEEJ est déterminée à poursuivre son plan d'urgence visant à préserver les ressources en eau et ce, à travers l'examen des moyens de réutiliser les eaux usées traitées.

La régie s'emploie à chercher d'autres alternatives pour l'approvisionnement avec notamment la convention signée avec l'OCP pour l'approvisionnement en eau potable à partir de la station de dessalement de Jorf Lasfar, outre l'installation en partenariat avec le ministère de l'Intérieur de trois unités de dessalement (2 de la catégorie 5 litres/seconde et une de 10 litres/seconde).